

# Addenda

Projet LHN DU FORT LENNOX

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Québec CONSERVATION DE LA CASERNE Lot 2

Projet no. PRO-1396

No de l'invitation No d'addenda

Date

5P201-19-0037/A

A-02 2019.07.03

## **ADMINISTRATIF**

#### DOCUMENT D'APPEL D'OFFRE DE PARCS CANADA 1.

.1 À l'appendice 1 – Formulaire de prix combinés, page 13 de 50, item 4.9 Nouvelles marches à fournir pour l'escalier, modifier le nombre d'unités (18 unités indiqués) pour 8 unités.

### **ARCHITECTURE**

#### PRÉCISION GÉNÉRALE 2.

.1 Pour les diverses réparations et remplacements de pierres pour l'escalier extérieur menant aux rempart, prévoir le dimensionnement selon les images 1 et 2 jointes ainsi que les dimensions totales fournies à la feuille A-004. Les pierres à remplacer ou réparer devront faire l'objet de dessins d'atelier tel que mentionné à la section de devis 04 03 43, paragraphe 1.6 et devrons donc faire l'objet de mesurage sur place par le sous-traitant pour reproduction à l'identique.

### DEVIS SECTION 01 00 00 EXIGENCES GÉNÉRALES - ARCHITECTURE 3.

- .1 Ajouter le paragraphe suivant à la fin de la Partie 1 GÉNÉRALITÉS :
  - 1.18 PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE
- La sécurité au chantier de construction doit aussi être 1. conforme aux exigences de la partie 8 du Code national du bâtiment - Canada 2015 et de la section 5.6 du Code national de prévention des incendies - Canada 2015.
- 2. Avant de commencer les travaux, l'Entrepreneur doit préparer et faire approuver par Parcs Canada un plan de sécurité incendie pour le chantier.
- 3. Prévoir coordonner le plan de sécurité incendie avec Parcs Canada et le service d'incendie de la municipalité.

Préparé par : Catherine Richard, M.ARCH

Pour : Sylvie St-Martin, architecte

Pièce jointe : image 1 et image 2

FIN DE L'ADDENDA A-02



